

LE GUIDE

# CONCEVOIR LES GARDE-CORPS, RAMPES EN RESPECTANT LES NORMES



MÉTALLERIE D'ART  
CRÉATION 1538



[creation1538.com](http://creation1538.com)

# CONCEVOIR LES GARDE-CORPS, RAMPES ET RAMBARDES EN RESPECTANT LES NORMES EN VIGUEUR

Les rambardes et rampes d'escaliers sont soumises à des normes dont voici les principales lignes pour vous aider à concevoir leur réalisation tout en respectant la législation.

La définition de garde-corps selon la loi Française est un **ensemble d'éléments formant une barrière destinée à protéger les personnes** du risque de chute et à retenir les objets.

Dans tous les cas il faut tenir compte, pour la réalisation d'une rambarde, de la zone de sécurité, située entre le sol et une hauteur de 45cm.

## HAUTEUR D'UNE RAMBARDE

Dans un bâtiment d'habitation, aux étages autres que le rez-de-chaussée : Les garde-fous des balcons, terrasses, galeries ou loggias doivent avoir une hauteur de 1.00m minimum. Un garde-fou doit être installé sur une terrasse extérieure dont la hauteur à compter du sol naturel est de 50 cm et plus.



## SPÉCIFICITÉS CONCERNANT LES ESCALIERS

Dans un escalier, la hauteur entre le nez de marche et la main courante est de 90 cm minimum. Pour les escaliers sans limon, le vide entre le nez de marche et la lisse basse ou le panneau doit être de 5 cm max, mesuré perpendiculairement au rampant de la volée.

Pour les escaliers avec limon, le vide mesuré perpendiculairement au limon, entre celui-ci et la première lisse ou panneau doit être de 18 cm max.



# LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Chaque surface aux personnes présentant un risque de chute d'une hauteur de 100 cm ou plus, doivent être assurés par un élément de sécurité.

Selon les normes : NF P01-012 DIMENSION DES GARDE-CORPS NF P01-013 ESSAIS : MÉTHODES ET CRITÈRES.

- Un garde-corps doit avoir une hauteur min de 100cm.
- Pour les garde-corps à barreaux verticaux, il faut un entre-axe max de 11cm et une partie basse vide de 11cm max.
- Pour ceux à lisses verticales, il faut une partie basse pleine sur une hauteur de 45 cm avec possibilité de laisser un vide de 11cm au plus bas, l'entre axe des lisses horizontales doivent pas dépasser 18cm.

